



FORMATION EN PRÉSENTIEL

COORDONNATEUR DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Dernière mise à jour le 01/04/2022.

OBJECTIF

Cette formation a pour but d'obtenir les compétences et savoir-faire pour valider les installations de système de Sécurité Incendie.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Conseils et études avant travaux
- Suivi des travaux
- Réception et fin de travaux
- Prévention et sécurité



Tarif	2990 € NET par participant
Réf.	CSSI-I
Contact	0950412583 contact@fipsformation.fr www.fipsformation.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du SSIAP 3 ou justifier d'une expérience significative dans le domaine des installations de sécurité incendie.

MODALITÉS D'ACCÈS

Etre titulaire du SSIAP 3 ou d'une expérience significative dans les installations de sécurité incendie

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en centre de formation

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Matériel conforme au référentiel de formation

TAUX D'OBTENTION

88%

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

3 blocs de compétences

SUITES DE PARCOURS

Ingénieur sécurité incendie

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Niveau 6	Présentiel	4 mini > 12 maxi	80 heures / 10 jour(s)



PROGRAMME

Planifier les projets de coordination lors de l'implantation d'une installation de détection,
Analyser les risques liés à l'établissement et à ses activités,
Préconiser le matériel adapté aux risques,
Établir les échanges avec le bureau de prévention des sapeurs-pompiers,
Déterminer et implanter les zones de mise en sécurité sur plan,
Apporter un rôle de conseil en matériel générale de sécurité (désenfumage, cloisonnement, électricité...).

Animer les réunions de chantiers en lien avec sa mission,
Établir des fiches pédagogiques ;
Etudier et lire les plans d'architectes ;
Établir le tableau de corrélation des différents dispositifs actionnés en rapport avec le zoning effectué en phase de conception ;
Orchestrer la liaison entre les différents intervenants : Maître d'œuvres, Maître d'ouvrage, bureaux d'études et de contrôles ainsi qu'entre les entreprises intervenantes ;
Répondre aux interrogations et questions techniques des différents installateurs.

Procéder aux essais réels et autocontrôles des installations,
Rédiger le dossier d'identité du SSI,
Rédiger le procès-verbal de réception des matériels,
Assister le Maître d'ouvrage durant la visite de réception de la commission de sécurité.

Rédiger une notice de sécurité,
Rédiger un plan de prévention,
Procéder à un audit complet des installations de sécurité,
Rédiger un rapport d'audit,
Proposer les solutions compensatoires aux problèmes liés à la sécurité,
Choisir les entreprises agréées et installateurs,
Veiller au respect des obligations réglementaires et législatives relatives à la sécurité des biens et des personnes.

LES PLUS

Formation débouchant sur un BAC+4. Formation visant un métier.



INTERVENANT(S)

Technicien d'étude supérieur.

ÉVALUATION

CREATION DE DOCUMENTS
PROFESSIONNELS, ENTRETIEN ORAL
DEVANT LE JURY, ETUDE ET ANALYSE
DE PLANS AVEC CREATION DE
DOCUMENTS LORS DE LA MISE EN
PLACE D'UNE SITUATION
PROFESSIONNELLE, QUESTIONNAIRE A
CHOIX MULTIPLES

ATTRIBUTION FINALE

Titre professionnel de niveau 6/BAC+4